**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 16 (1878)

**Heft:** 15

Artikel: Lausanne, 13 avril 1878

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-184721

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# CONTEUR VAUDOIS

# JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

#### PEREX DE L'ABRONNEMENT:

Pour la Suisse: un an, 4 fr.; six mois, 2 fr. 50.

Pour l'étranger: le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur vaudois. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

# Lausanne, 13 Avril 1878.

Si, à l'occasion des complications politiques, qui ont pris naissance dans le conflit turco-russe, on jette un coup d'œil dans l'histoire, on voit que, dès leur établissement dans la péninsule hellénique, les Turcs n'ont cessé de susciter des embarras au reste de l'Europe, qu'ils menacèrent du reste gravement dans le courant du XVIe siècle. Leur esprit de conquête, leur haine aveugle contre le christianisme et la civilisation moderne, devint un grave sujet d'inquiétude pour l'Occident. Aussi, malgré les rivalités des princes chrétiens, on les vit souvent se rapprocher pour repousser l'ennemi commun.

Nous trouvons à ce sujet, dans les Documents relatifs à l'histoire du Pays de Vaud, une page curieuse, à laquelle les événements du jour donnent une singulière actualité. C'est un mandat bernois, datant de 1543, par lequel des prières étaient ordonnées en vue de l'écrasement des Turcs:

L'avoyer petit et grand conseils de la ville de Berne, notre amiable salutation prémise, notre bien-aimé bailli de Vevey et capitaine de Chillon. Nous avons présumé sur les occurrens de présent, lesquels sont très dangereux, lesquels le Seigneur nous envoie à cause de nos péchés, mêmement comme les principaux chefs de la chétienté sont animés les uns contre les autres, à cause de quoi le puissant ennemi du nom de la foi chrétienne, le Turc, en plusieurs lieux de la Chrétienté fait guerre, et que à telle verge de Dieu n'est possible de remédier, sinon par le glaive de la foi, prières et amendemens de notre vie, pourquoi avons considéré que nous et les nôtres par tout étant sous la puissance de Dieu nous devons humilier. Ordonnons aussi que toutes danses, tant de noces que autres, dès cette heure en avant doivent cesser, ensemble toutes chansons frivoles tant sur les charrières que autre part, et tout mauvais trains, criemens, hurlemens, et toutes autres manières illicites, lesquelles ont accoutumé de faire tant de jour que de nuit, ès tavernes, places et charrières publiques et autres lieux, doivent totalement dès cette heure en avant cesser, afin que nous ayons quelque bonne démontrance de la piété chrétienne et compassion de nos frères chrétiens lesquels sont tourmentés et guerroyés du Turc. Et cettes nos présentes montrer à nos prédicans afin qu'ils doivent exhorter le peuple à prières dévotes envers Dieu à cette fin que l'ire d'icelui soit révoquée, et à tant prions le Seigneur Dieu qu'ainsi soit-il. Donné à Berne le 13 septembre 1543.

# Les Genevoises.

Les femmes font une partie très importante de la société genevoise. Les mœurs leur ont donné une haute position et elles la maintiennent par la vertu et le savoir; elles savent s'honorer réciproquement; elles se soutiennent et ignorent les vanités et les compétitions qui ailleurs mettent leur sexe à la discrétion des hommes. Une éducation soignée, l'habitude des fortes lectures, en font les égales et souvent les supérieures de leurs maris; elles pèsent sur leur conduite, influent sur leur opinion et leur attitude au milieu des partis.

Comme les hommes et plus encore, elles ont une volonté arrêtée, un caractère décidé, des vues précises; elles aiment les luttes intellectuelles, se pressent aux amphithéâtres des cours et se passionnent sur les questions de politique, de morale, de religion. Si cette ardeur n'était contenue par la crainte de se commettre en public, elles joueraient des rôles extérieurs, car elles accusent fortement leurs opinions et ont la volonté de les faire prévaloir. Elles représentent plus fidèlement que les hommes la tradition genevoise; ceux-ci puisent leurs idées à des sources diverses et souvent opposées à nos mœurs; au dehors, les femmes genevoises ne connaissent que l'Angleterre méthodiste; elles se nourissent de sa littérature. Protestantes ardentes, ce sont elles qui, de concert avec les ministres, soutiennent le calvinisme; elles dogmatisent; telle dans sa maison, tient une académie de théologie et une académie féminine.

Les femmes genevoises savent ce qu'elles veulent et parlent au nom des grands intérêts de la religion, elles imposent aux hommes qui s'effacent et plient. Elles aiment les formules précises et se créent sur chaque sujet de petites orthodoxies dont l'acceptation est nécessaire à qui veut avoir part à leur estime. Cette tournure d'esprit doctrinaire nuit au sentiment; la sympathie chaude et vivante n'a pas sa part; la femme y perd de ses attributs distinctifs, la vive sensibilité, l'émotion, l'élan du cœur.

Le pêle-mêle démocratique est pour les femmes de Genève un grand sujet d'effroi; elles redoutent l'invasion du sans-gêne, de la grossièreté, d'un matérialisme cru, qui effacerait toute distinction de sentiment, et elles résistent au mélange, en maintenant soigneusement des distinctions de coteries. Beaucoup s'occupent de bienfaisance, et par les œuvres de secours et de patronage, elles entrent en contact avec la classe pauvre; mais les rapports entre les